

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 21 mars 2012

OBJET :

Vote des subventions 2012

Investissements en faveur des associations

Rapporteur : Mme MERCIER

Délibération n°22

EXPOSE DES MOTIFS

Le rapporteur présente au Conseil Municipal pour l'année 2012 les inscriptions des subventions de fonctionnement et d'investissement, dont le détail figure sur la liste jointe sous neuf grands postes : « Ecoles », « Sports », « Jeunesse », « Loisirs », « Culture », « associations patriotiques », « Action sociale – domaine caritatif », « Animation – quartiers » et « Divers ».

Par ailleurs, les crédits votés chaque année pour le fonctionnement des écoles sont dorénavant inscrits dans le budget de la caisse des écoles.

Aussi, il convient également de verser une subvention de fonctionnement pour alimenter le budget de la Caisse des Ecoles tout comme celui du C.C.A.S.

PROPOSITIONS

Vu l'avis émis par la Commission des Finances élargie au Conseil Municipal en date du 14 mars dernier, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter :

- les sommes indiquées sur le document annexé,
- le versement d'une subvention de 76 430 € à la Caisse des Ecoles (inscription budgétaire à l'article 657361),
- le versement d'une subvention de 191 160 € au C.C.A.S. (inscription budgétaire à l'article 657362).

DELIBERATION

M. le MAIRE fait part à l'assemblée que MM. HOUSET et PERNOSSI ne prendront pas part au vote. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 23 mars 2012

Extrait conforme

Le Maire,

Jean-Paul MONIN